



## RAPPORT ANNUEL 2018



# RAPPORT ANNUEL 2018

Une année marquée par la validation du plan d'Action de mise le œuvre de la convention de partenariat entre l'Agence du Service Civique National de participation au Développement et ABIOT et par l'annonce officielle du financement du projet Partenariat en actions universités – communautés locales pour le développement de systèmes agroforestiers résilients aux changements climatiques au Cameroun (PADESAR3C)



ABIOTeT est une organisation de droit Camerounais créée le 27 octobre 2004 dans la Région de l'Extrême-Nord, conformément à la loi N° 90/53 du 19 décembre 1990 sur la liberté des associations au Cameroun. ABIOTeT a obtenu le statut d'Organisation Non Gouvernemental (ONG) par Arrêté N° 00000052/A/MINATD/SG/DAP/SDLP/SONG du 15 mars 2017 du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD). Le siège d'ABIOTeT est à Maroua, avec les représentations à Garoua (Nord), Ngaoundéré (Adamaoua), Yaoundé (Centre).

(Contenu)

Contenu (Contenu) (Contenu) (Contenu) (Contenu)

(Contenu) (Contenu) (Contenu) (Contenu) (Contenu)



# Contenu

Notre vision .....	5
Notre mission .....	5
Nos principes.....	5
Nos objectifs .....	6
Mot du Directeur Général .....	7
Situation de la production de plant en 2018.....	8 - 9
Projet PADESAR3C.....	10
Mission avec le MINEPAT .....	15 - 16
Atelier de validation du plan d'action de mise le œuvre de la convention de partenariat entre l'agence du service civique national de participation au développement .....	17 -18
Mission conjointe de prospection des sites de ..... reboisement dans la commune de Djohong, autour du camp des refugies de Borgop .....	20 - 21
Mission de prospection d'intervention d'ABIOMeT ..... dans la Commune de Mbang dans la Région de l'Est .....	22 - 23
<b>ANNEXES</b> .....	<b>20</b>
Annexe 1 : Les espèces agroforestières qui seront élevées en pépinières et plantées	
Annexe 2: Chronogramme annuel de production des plants en pépinières et de plantations	



## NOTRE VISION

ABIOGeT se veut un leader de choix pour les préoccupations environnementales, du développement durable et humanitaires des populations qui sont dans le besoin. De ce fait, elle vise à maintenir un cadre de vie sain des communautés locales qui devront gérer durablement les ressources naturelles tout en respectant les cadres juridiques national et international, de même que les conventions internationales touchant ses domaines de compétence.

## NOTRE MISSION

La mission d'ABIOGeT est de contribuer, en collaboration avec tous les partenaires, à l'efficacité et l'efficience des interventions en matière de gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et des actions humanitaires dans les pays en voie de développement de l'Afrique. Grâce aux compétences acquises et développées au fil du temps dans ses différents domaines d'intervention, ABIOGeT est constamment dans la recherche des solutions innovantes et susceptibles de répondre aux aspirations des communautés les plus vulnérables et aux attentes de ses différents partenaires.

## NOS PRINCIPES

### **Principe 1. Collaborer avec des partenaires**

Pour maximiser l'impact de ses actions, ABIOGeT travaille avec les partenaires au développement à tous les niveaux, en nouant des alliances et partenariats avec d'autres organismes qui offrent des approches complémentaires capables de gagner la confiance de tous.

### **Principe 2. Promouvoir le renforcement des capacités**

Nous faisons en sorte que les principaux groupes bénéficiaires concernés, dont nous sommes solidaires soient nos partenaires en participant activement à la conception, la mise en application et le suivi évaluation de nos programmations. Il s'agit pour nous de les conduire à être maître de leurs vies, jouir de leurs droits, réaliser leurs aspirations, prendre leurs responsabilités en main, bref s'assumer.

### **Principe 3. Rendre compte**

Nous devons rendre compte de nos réalisations à tous nos partenaires et nos groupes bénéficiaires.

### **Principe 4. Rechercher les résultats durables**

Comme nous visons les causes profondes des fléaux qui dégradent les ressources naturelles, influençant gravement sur la vie des populations en les rendant pauvres, nous mettons au point et utilisons des approches qui assurent que nos programmations conduisent à des améliorations durables et essentielles dans les vies des gens pauvres et marginalisés avec qui nous travaillons.

### **Principe 5. Eliminer la discrimination**

Dans ses programmes, ABIOGeT lutte contre la discrimination et renie les droits basés sur le sexe, l'ethnie, la classe sociale, la religion, l'âge, le handicap physique, la caste, l'opinion ou l'orientation sexuelle, la nationalité et la race.



## NOS OBJECTIFS

### **Notre objectif global :**

Lutter contre la désertification, les changements climatiques et l'insécurité alimentaire à travers la mise en œuvre des programmes/projets agro-forestiers, d'éducation environnementale, de gestion de l'eau et humanitaires, à des fins d'amélioration des conditions de vie des populations au Cameroun et ailleurs en Afrique.

### **Nos objectifs spécifiques:**

Améliorer les compétences en foresterie et en agroforesterie pour le renforcement de la sécurité alimentaire et la préservation des écosystèmes forestiers et l'environnement

Contribuer à la préservation de la biodiversité en promouvant les essences locales et la protection de l'habitat de la faune

Contribuer à l'éducation et à la sensibilisation environnementale

Promouvoir la gestion durable des terroirs par l'aménagement des bassins versants et la création des cadres de concertation ou des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (Tables GIRT)

Encourager l'entrepreneuriat et l'emploi vert pour les femmes et les jeunes

Œuvrer pour l'accès à l'eau potable et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement

Intervenir dans l'assistance d'urgence, le relèvement précoce et le développement des moyens de subsistance en faveur des personnes affectées par des catastrophes naturelles ou des guerres

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Chers partenaires et lecteurs,*

Cette année, nous sommes heureux de vous annoncer le financement du projet « **Partenariats Actions Universités-Communautés locales pour le développement des systèmes agro forestiers résilients aux changements climatiques au Cameroun – PADESAR3C** » par le gouvernement du Québec. Cette accord de financement est intervenu par l'annonce officielle le 16 juillet 2018 de son Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte Contre les changements climatiques, **Mme Isabelle Melançon**. Le projet est financé pour une durée de 3 ans grâce au Programme de coopération climatique internationale (PCCI) du gouvernement du Québec. Le projet sera mis en œuvre par un consortium constitué de l'Université Laval, l'Université de Dschang et ABIOGeT.

Aussi, nous vous annonçons également la validation du plan de mise en œuvre de la convention de partenariat signé en 2017 entre l'Agence du service civique national de participation pour le développement (ASCNPD) et ABIOGeT. Rappelons que cette convention a cinq (05) axes d'intervention : 1) la protection de l'environnement et la restauration des écosystèmes forestiers fragiles, y compris les mangroves ; 2) l'insertion socio-économique par la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole ; 3) l'éducation à la citoyenneté, l'intégration nationale, la promotion du volontariat, pour un développement durable et participatif ; 4) la vulgarisation de bonnes pratiques d'assainissement, d'hygiène par des actions d'information, de sensibilisation et de formation ; 5) la mobilisation des partenaires et la mise en commun des apports.

Quand on intervient dans le développement durable, les réussites peuvent être mesurées à l'aune de nombreux critères. Il est essentiel pour nous de présenter nos résultats et nos réalisations, car cela nous permet de rendre des comptes à nos donateurs, nos bailleurs de fonds et nos collaborateurs. Nos réussites peuvent aussi s'exprimer plus subtilement. Nos partenaires, nos employés et nos volontaires sur le terrain savent qu'un travail bien fait s'observe dans l'espoir et la confiance retrouvés. L'âme de notre travail repose dans ces événements tout en nuances. Nous sommes fiers des gestes posés pour concrétiser notre vision

Au cours de l'année, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés sur le terrain, entre autres, les évènements politiques qui ont ralenti la réalisation de certaines activités, mais aussi les perturbations climatiques, modifiant considérablement les calendriers agricole et sylvicole.

Nous sommes conscients de l'étendue des défis qui restent à relever. C'est la raison pour laquelle nous allons nous investir davantage dans la recherche de partenaires financiers pour atteindre nos objectifs. Ce faisant, nous allons poursuivre nos efforts de renforcement des capacités de nos personnels. Les difficultés rencontrées faisant désormais partie de notre quotidien, nous allons maintenir, voire améliorer les méthodes d'adaptation et de résilience afin de poursuivre le combat qui justifie notre raison d'être en tant qu'organisation de la société civile.

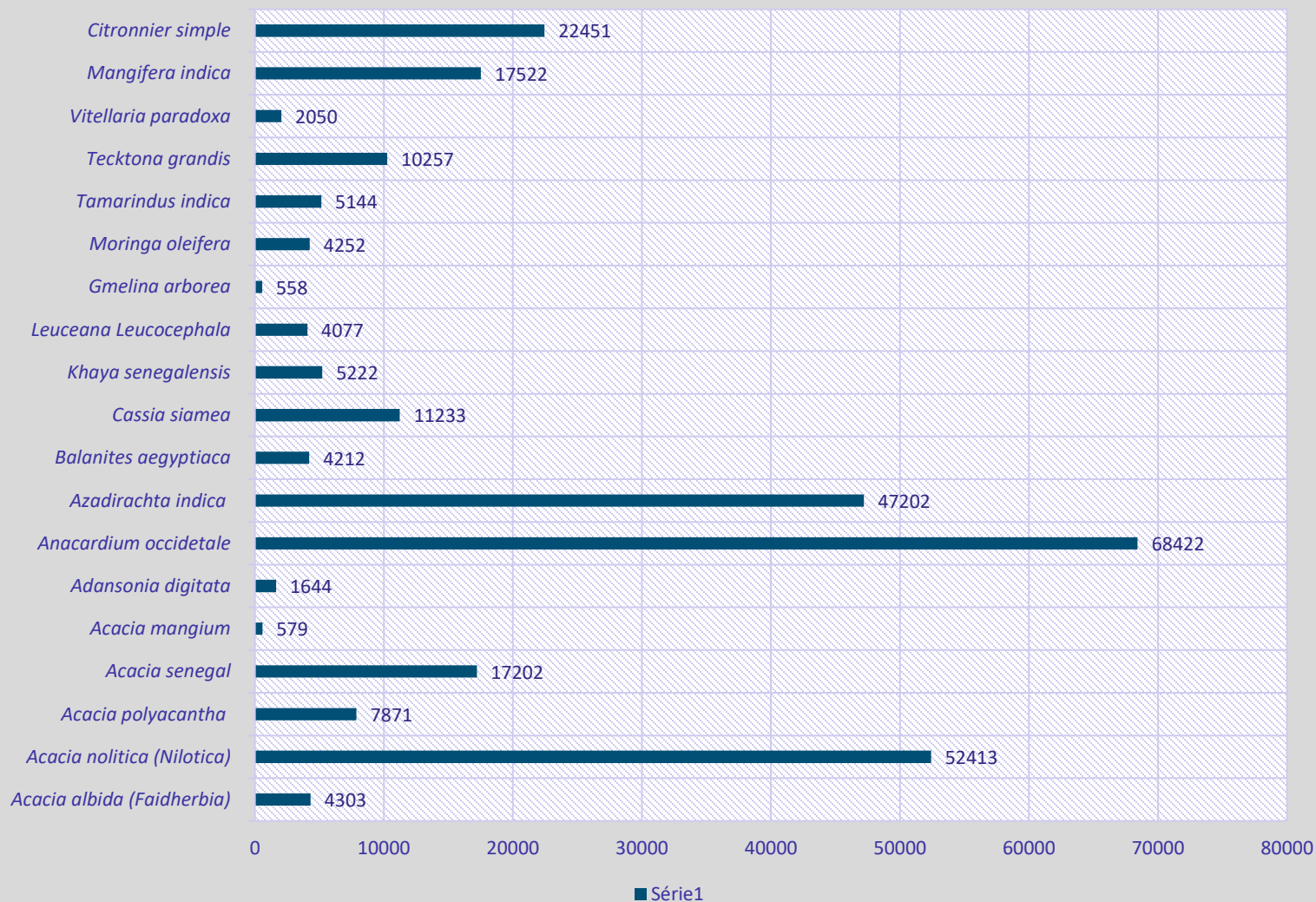
En 2018, nos volontaires ont apporté une assistance technique encore plus importante que l'année précédente à nos bénéficiaires, nos partenaires et nos clients. Notre travail a eu des retombées importantes. Notre conseil d'administration se joint d'ailleurs à nous pour remercier nos volontaires, nos donateurs, nos employés et nos partenaires pour leur contribution. Ensemble, nous réaliserons de grandes choses au cours de l'année à venir

# PEPINIERE ET PRODUCTION DES PLANTS FORESTIERS ET FRUITIERS





## SITUATION DE LA PRODUCTION DE PLANTS EN 2018



**« PARTENARIAT EN ACTIONS UNIVERSITÉS – COMMUNAUTÉS LOCALES POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES AGROFORESTIERS RÉSILIENTS AUX  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CAMEROUN) » (PADESAR3C)**

**Période 16 juillet au 31 décembre 2018**

## INTRODUCTION

Cette année, les activités du projet « *Partenariat en actions universités–communautés locales pour le développement de systèmes agroforestiers résilients aux changements climatiques au Cameroun* (PADESAR3C) couvre la période du 16 juillet au 31 décembre 2018, s'articulent en trois grandes parties :

- (i) la collecte d'informations complémentaires destinées à satisfaire les conditions d'octroi de la subvention par le ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec ;
- (ii) les activités réalisées pendant la phase de démarrage du projet (Phase I), ;
- (iii) les activités de lancement et d'exécution du Projet prévues au 31 décembre 2018 (Phase II).

Toutefois, les points suivants méritent d'être mis en exergue :

- Le coordonnateur d'ABIOGeT (Clément Sofalné) a été effectué une mission à Yaoundé au Cameroun du 28 novembre au 23 décembre 2018, dans le but de rencontrer les autorités du ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED), en vue de négocier l'entente de collaboration entre le MINEPDED et ABIOGeT, d'une part, et de préparer le lancement officiel du projet, d'autre part. Le but de cette entente qui sera probablement signée en janvier 2019, est de bénéficier d'un accompagnement institutionnel du MINEPDED pendant la période de mise en œuvre du projet, et de développer des mécanismes de consolidation et de pérennisation des acquis du Projet. Deux dates importantes ont été arrêtées avec les autorités du ministère. Premièrement, le 30 janvier 2019, l'équipe de l'Université Laval en déplacement au Cameroun rencontrera en audience le ministre de l'environnement du Cameroun pour leur présenter le rôle de l'Université Laval dans le projet. Le 31 janvier 2019, le ministre de l'environnement du Cameroun présidera le lancement officiel du projet;
- Les communautés locales (municipalités) n'étant pas identifiées avant la phase de conception du Projet, l'équipe d'ABIOGeT a effectué pendant les mois d'août et de septembre 2018, des missions à travers les régions du Nord et de l'Adamaoua pour rencontrer les autorités administratives et communales, afin d'identifier et de sélectionner les municipalités les plus nécessiteuses et au sein desquelles le projet aura du succès. La sélection a été faite sur les critères de la situation sécuritaire, de l'accessibilité, du dynamisme des communautés locales en termes de structuration du milieu, et en fin de l'acceptabilité du projet.

**ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES DU PROJET DU 16 JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2018**

No	Tâches	Durée (Jour)	Début	Fin	Taux de réalisation	Statut	Produits
<b>Projet PADESAR3C</b>			16-07-18	31-03-21	75,83%		
	Conditions à la subvention du projet : collecte d'informations complémentaires	34	25-07-18	18-10-18	100%	Complété	
	Participation à l'élaboration de calendrier du projet jusqu'en mars 2021	5	02-08-18	13-09-14	100%	Complété	Disponible
	Participation à la précision des projets des 6 étudiants de maîtrise	2	08-10-18	10-10-18	100%	Complété	Disponible
	Participation à la précision des activités de soutien aux coopératives	2	10-10-18	11-10-18	100%	Complété	Disponible
	Participation à l'identification des espèces agroforestières qui seront élevées en pépinières et plantées	21	28-07-18	23-09-18	100%	Complété	Disponible
	Participation à la précision de calendrier de mise en place des pépinières	2	23-09-18	25-09-18	100%	Complété	Disponible
	Participation à l'inscription des indicateurs de suivi liés aux activités économiques et à l'écosystème d'affaires ont été inscrites au Plan de mise en œuvre	2	16-10-18	18-10-18	100%	Complété	Voir Guide de reddition de compte du projet
	<b>Phase I- Démarrage du Projet</b>	<b>87</b>	<b>16-07-18</b>	<b>31-12-18</b>	<b>95 %</b>		
10000.0	Participation à la préparation des documents de la phase de démarrage du projet (PMO, conventions entre les partenaires, recrutement du personnel au Canada et au Cameroun)		16-07-18	31-12-18	95 %		
	- Recrutement du personnel d'ABIOGeT	31	01-08-18	25-11-18	100%	Complété	Personnel recruté
	- Montage du gabarit feuille de temps des employés (TimeSheet) sur Excel	07	01-08-18	14-08-18	100%	Complété	Feuille de temps disponible
	- Montage du gabarit de planification détaillée des activités du projet	2	03-11-18	05-11-18	100%	Complété	Gabarit disponible
	- Identification des municipalités bénéficiaires du projet		30-08-18	13-09-18	100%	Complété	Rapports disponibles
	- Rédaction du plan de mise en œuvre (Guide de reddition de compte)	16	25-08-18	25-10-18	100%	Complété	Guide de reddition de compte
	- Rédaction de la convention de partenariat entre l'Université Laval et ABIOGeT	17	23-10-18	31-12-18	100%	Complété	Disponible
	- Élaboration et soumission d'un projet d'Accord de partenariat entre et le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable du Cameroun (MINEPDED) du Cameroun et ABIOGeT (Un voyage a été effectué du 28 novembre au 23 décembre 2018)	11	14-12-18	30-12-18	100%	Complété	Accord disponible

No	Tâches	Durée (Jour)	Début	Fin	Taux de réalisation	Statut	Produits
	à Yaoundé par le Coordonnateur ABIOGeT pour rencontrer le ministre en vue de la négociation d'une entente de partenariat)						
	- Préparation du protocole de mesure du degré de satisfaction des bénéficiaires	3	17-12-2018	31-12-2018	60%	En cours	
	<b>Phase II - Lancement et exécution des activités du Projet prévues au 31 décembre 2018</b>	<b>92</b>	<b>01-11-18</b>	<b>31-12-18</b>	<b>32,76 %</b>		
1111.0	Participation à l'organisation de la rencontre officielle de lancement du projet au Cameroun		01-11-18	31-12-18	70%	En cours	
	- Un voyage de préparation a été effectué du 28 novembre au 23 décembre 2018 à Yaoundé par le Coordonnateur ABIOGeT pour rencontrer le ministre (MINEPDED) en vue de la négociation de la préparation de l'atelier de lancement officiel du Projet	25	23-11-18	28-12-18	100%	Complété	TDR voyage disponible
	- Les termes de référence de l'atelier de lancement sont rédigés	6	01-12-18	10-12-18	100%	Complété	TDR disponibles
	- Les lettres d'invitation des participants à l'atelier de lancement officiel du projet sont rédigées et transmises au MINEPDED	2	11-12-18	13-12-18	100%	Complété	Lettres disponibles
	- Rédaction du discours du Ministre pour le lancement	3	20-12-18	31-12-18	50%	En cours	Draft disponible
	- Lancement officiel du Projet	0			0%	En cours	
1111.1	Identification et sélection du matériel (pot, clôture, bois etc.) et les intrants (semences, etc.) nécessaires à la production de plants forestiers et fruitiers avec les communautés et selon les régions	2	03-12-18	04-12-18	100%	Complété	Liste de matériel disponible
1111.2	Achat le matériel et les intrants nécessaires à la production de plants forestiers et fruitiers – Les fournisseurs sont identifiés	1	04-12-18	05-12-18	20%	En attente	
1112.1	Négociation des ententes avec les municipalités de mise à disposition de terrain - Propositions d'entente de collaboration rédigées et transmises	12	04-12-18	18-12-18	60%	En cours	Projet d'entente disponible
1112.2	Forer un puits et aménager une pépinière dans deux sites et aménager des petites pépinières villageoises – les foreurs sont sélectionnés	2	07-12-18	07-12-18	10%	En attente	
1112.3	Production des plants agroforestiers en pépinière dans trois zones agroécologiques – Les sites des pépinières sont identifiés	15	07-12-18	22-12-18	0%	En attente	
1113.1	Engagement du processus de recrutement des jeunes pépiniéristes – la description des tâches des jeunes pépiniéristes est rédigée	2	06-12-18	07-12-18	20%	En cours	Description des tâches disponible
1113.2	Organisation d'un atelier de formation des jeunes pépiniéristes sur la production des plants et la gestion d'une pépinière – les termes de référence de l'atelier sont rédigés	3	10-12-18	14-12-18	20%	En cours	Draft disponible

No	Tâches	Durée (Jour)	Début	Fin	Taux de réalisation	Statut	Produits
1114.1	Élaboration de la boîte à images de production de plants forestiers et fruitiers adapté et des meilleures pratiques agroforestières d'adaptation aux changements climatiques pour l'éducation environnementale aux 2 zones agroécologiques	0			0%	En attente	
1122.1	Engager le processus de recrutement des conseillers agroforestiers - les termes de référence des conseillers agroforestiers sont rédigés	2	14-12-2018	16-12-2018	20%	En cours	Draft disponible
1123.1	Élaborer le guide agroforestier de production de plants forestiers et fruitiers adapté aux 2 zones agroécologiques	0			0%	En attente	
1124.1	Négocier des ententes avec les municipalités de mise à disposition de terrain pour les plantations agroforestières expérimentales de démonstration – Les propositions d'entente de collaboration rédigées et transmises	12	04-12-2018	18-12-2018	60%	En cours	Draft disponible
1124.2	Élaborer le protocole de mise en place des plantations agroforestières expérimentales de démonstration (U. Dschang – U Laval - ABIOGeT	0			0%	En attente	
1211.1	Élaborer le plan d'installation des unités de production de fertilisants biologiques (mycorhizes et rhizobium) avec l'Agence du service civil - Les termes de référence sont réalisés	5	04-12-2018	18-12-2018	60%	En cours	Draft disponible
1221.1	Élaborer le protocole de culture des plantes alimentaires améliorées dans des plantations agroforestières expérimentales de démonstration (U.laval. U.Dschang – ABIOGeT) en collaboration avec les bénéficiaires	0			0%	En attente	
1311.1	Définir le dispositif expérimental permettant de comparer différents traitements de préparation du sol et d'établissement des essences (Voir Annexe PhD 1)	0			0%	En attente	
	Suivi des activités		02-08-18	31-12-18		En cours	

**MISSION AVEC LE MINEPAT DU 1<sup>er</sup> AU 3 DÉCEMBRE 2018**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANNIFICATION ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CABINET DU MINISTRE  
CONSEILLER TECHNIQUE N°1

Web site <http://www.minepat.gov.cm>

N° 005726  
LE MINISTRE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL  
DEVELOPMENT

MINISTER'S OFFICES  
TECHNICAL ADVISER'S N°1

TEL : + (237) 222 23 36 37/18 ex : 222 22 15 83

Yaoundé, le

**19 NOV 2018**

A Monsieur le Directeur Général de « Actions  
pour la Biodiversité et Gestion des Terroirs »  
(ABIOGET)  
Tel : 6 95 19 07 91  
-Maroua-

*Objet : mission d'appui aux groupes d'initiatives communes (GICs) pour la mise en place des parcelles pilotes de reboisement et le lancement de l'opération de reboisement dans cinq (05) établissements scolaires, dans les départements du Mayo Danay et de la Bénoué, Régions de l'Extrême-Nord et du Nord respectivement*

**Monsieur le Directeur Général,**

Dans le cadre de la poursuite des activités du Groupe de Travail chargé de faire des propositions en vue du renforcement des capacités opérationnelles du Comité Régional de Lutte contre la Sécheresse (CRLS),

J'ai l'honneur de vous convier à la mission d'objet, prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2018 à Yagoua dans la Région de l'Extrême-Nord et le 3 décembre 2018 à Lagdo dans la Région du Nord.

Au cours de cette mission, il s'agira d'apporter un appui multiforme à des Groupes d'Initiatives Communes (GICs) pour la mise en place et l'exploitation des parcelles pilotes de reboisement productif au profit du CRLS, et de procéder au reboisement de quelques établissements scolaires des villes de Yagoua et Lagdo.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de ma parfaite considération. /-

**P\_d** : -Termes de Référence  
- Programme de la mission



**Atamine Ousmane Mey**

**Mission du 1et au 3 décembre 2019 du MINEPAT :**

**Mission d'appui aux groupes d'initiatives communes (GICs) pour la mise en œuvre des parcelles pilotes de reboisement et de lancement de l'opération de reboisement dans cinq (05) établissement scolaire, dans les département du Mayo-Danay et de la Benoué, Régions de l'Extrême-Nord et du Nord respectivement. Mission conduite par le Conseiller Technique No1 du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). ABIOGeT invitée comme expert pour apporter conseil et accompagnement aux bénéficiaires du projet.**



**ATELIER DE VALIDATION DU PLAN D'ACTION DE MISE LE ŒUVRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT  
ENTRE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT**

Yaoundé, 5 février 2018 : atelier de validation du PMO



Convention de partenariat entre l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) et l'ONG ABIOGeT

## PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) 2018- 2022

5 000 000 d'arbres à planter à l'herbier 2022 avec les jeunes, pour contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique et à la lutte contre la désertification sur l'ensemble du territoire national camerounais, dans un Esprit patriotique, de Chienne, de Tolérance, d'Intégration nationale, de l'Inclusion sociale et de Volontariat.



## Pour en savoir plus sur la convention

La précarité de la situation socio-économique des jeunes, la dégradation de la situation sanitaire, les enjeux de la protection de l'environnement et la situation humanitaire sont parmi les priorités du Gouvernement du Cameroun. Ces préoccupations ont amené l'ASCNPD et l'ONG ABIoGeT à se mettre ensemble à travers la signature de la Convention de partenariat du 8 septembre 2017 à Yaoundé, et ont orienté l'élaboration et la validation de son Plan de Mise en Œuvre (PMO). L'accord a pour objectif global de contribuer aux efforts du Gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques en matière de jeunes, notamment l'intégration nationale, l'insertion socio-économique, la cohésion sociale et la culture de l'esprit de paix et du vivre ensemble, d'une part, et de la lutte contre les changements climatiques et l'avancée du désert, d'autre part.

Le partenariat repose sur cinq axes d'intervention dont les quatre premiers sont opérationnels et le cinquième concerne les relations publiques et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources. Ces axes sont :

1. la protection de l'environnement et la restauration des écosystèmes forestiers fragiles, y compris les mangroves ;
2. l'insertion socio-économique par la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole ;
3. l'éducation à la citoyenneté, l'intégration nationale, la promotion du volontariat, pour un développement durable et participatif ;
4. la vulgarisation de bonnes pratiques d'assainissement, d'hygiène par des actions d'information, de sensibilisation et de formation ;
5. la mobilisation des partenaires et la mise en commun des apports.

Le premier axe d'intervention permettra de planter 5 000 000 d'arbres, soit de restaurer environ 12 500 hectares de terre et de forêts dégradées à l'horizon 2022. Plus de 10 000 jeunes mobilisés par l'ASCNPD sur toute l'étendue du territoire national seront concernés. ABIoGeT, responsable de l'organisation des chantiers de reboisement, de la formation et de la sensibilisation des jeunes sur les enjeux et risques environnementaux (*sécheresse, inondations, surpâturage, mouvements de terrains, érosions, feux de brousse, déforestation, vagues de chaleurs*, etc.), est appelée à installer 15 pépinières centrales et des mini-pépinières de production de plants forestiers et fruitiers, employant les jeunes dans les cinq zones agro-écologiques du Cameroun. L'organisation des travaux de reboisement utilisera les approches HIMO et les Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Le deuxième axe a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat et l'insertion socio-professionnelle des jeunes (des deux sexes) dans le domaine agricole. Il vise un accroissement de la productivité agricole pour améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des jeunes par un meilleur accès aux outils et aux services adaptés. La création, le développement et l'accompagnement des coopératives agropastorales micros et petites seront au centre cet axe. Les jeunes entrepreneurs recevront des formations sur le montage de projets, la recherche de financement, l'entrepreneuriat, le leadership et les bonnes pratiques agricoles (amélioration de la fertilité des sols et de la gestion de l'eau). Leurs compétences et connaissances seront améliorées sur le pouvoir de négociation, les bonnes pratiques agricoles, la gestion des récoltes et l'intégration au marché (Développement des Chaînes de Valeur), leur permettant de renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

L'objectif poursuivi par le troisième axe est de contribuer à l'éducation des jeunes (filles et garçons) sur la citoyenneté active, la culture de la tolérance et de la paix, l'esprit associatif et le volontariat. Les activités de cet axe visent à promouvoir l'inclusion sociale, la culture de la paix, de la sécurité et du vivre ensemble, la promotion du genre et de l'égalité entre les sexes, et enfin l'accès des jeunes aux interventions de protection sociale durable et le respect de la diversité. Les formations dans ce domaine seront offertes lors du déploiement des activités inscrites dans les axes 1,2 et 4.

Quant au quatrième axe, la collaboration vise l'éducation, la formation et l'accompagnement des communautés, en particulier les jeunes dans le secteur « Eau-Assainissement-Hygiène » (EAH). En effet, il s'agira d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences sur l'utilisation des points d'eau potable et des installations sanitaires, afin d'encourager l'ensemble des communautés à adopter de bonnes pratiques et de comportements optimaux d'hygiène pour l'amélioration de leur cadre de vie, et subséquemment de leurs conditions sanitaires.

Bien que la mise en œuvre de la Convention de partenariat concerne l'ensemble des dix régions du Cameroun, la subdivision du territoire national en zones agro-écologiques, le contexte socio-économique et de la situation humanitaire, ont orienté la délimitation d'une zone d'intervention prioritaire. Cette zone couvre l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord et le Nord qui sont les régions les plus vulnérables et qui se situent dans le quatuor de tête où le taux de pauvreté est particulièrement élevé au contraire de l'Est qui a un taux de pauvreté en-dessous du niveau national. Le nombre d'emplois verts et décents, directs et indirects à créer durant la mise en œuvre de ce Plan est estimé à 12 000.

Le présent document est un cadre programmatique qui guide les deux Parties et leurs partenaires dans leurs engagements, leur responsabilité et leur intervention. Sa mise en œuvre s'étend sur une durée de cinq ans (2018-2022), et appelle, en plus du soutien du Gouvernement, à la mobilisation et aux contributions des partenaires (Bailleurs de fonds, Organisations des Nations Unies, Coopérations techniques, Chancelleries, Municipalités, Sociétés d'État, Secteur privé, ONG internationales et nationales, etc.). Il contribue aux objectifs de développement du Cameroun définis dans sa Vision 2035 et formulés dans le DSRP (2001), puis dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2010-2020).

ABIoGeT et l'ASCNPD comptent sur les appuis collaboratif, technique et financier des agences du Système des Nations-Unies dont les interventions au Cameroun sont déclinées dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD 2018-2020), voulant que d'ici à 2020, les populations des zones cibles soient plus résilientes aux chocs environnementaux, sociaux et économiques. Les piliers 1 et 4 du PNUAD visent respectivement à « développer des opportunités d'emplois décents et d'inclusion sociale en faveur des jeunes et des femmes » et « la Résilience, au relèvement précoce & la sécurité alimentaire ». Les cinq axes d'intervention du PMO s'arriment à 15 des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) et les objectifs de l'Agenda 63 de l'Union Africaine.

**MISSION CONJOINTE DE PROSPECTION DES SITES DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE DE DJOHONG,  
AUTOUR DU CAMP DES REFUGIES DE BORGOP  
(Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua)**

Effectuée par ABIOGeT et l'UNHCR, le 29 janvier 2018



Séance de travail avec le Sous-Préfet de l'arrondissement de Djohong, *M. Léopold*

Dans le cadre de la planification des activités d'ABIOGeT pour l'année 2018 en contribution au Plan de Réponse Humanitaire 2017-2020 dans les régions<sup>1</sup> touchées par les crises humanitaires, le Directeur Général d'ABIOGeT, M. Clément Sofalné et ses collaborateurs Dr Dieudonné Mbog Marius (Chargé de Programmes) et M. Wehnelt Léonce Tokam (Assistant Technique), ont été reçus le 11 janvier 2018 dans les locaux de UNHCR à Yaoundé par M. Geert Van De Castelee, Représentant Assistant, accompagné de son collaborateur M. Paulin Zogo, Administrateur Assistant au Programme. Cette séance de travail a duré environ 1h, et qui a permis aux uns et aux autres de présenter leurs interventions dans le cadre de la situation humanitaire. ABIOGeT a saisi cette occasion pour présenter au HCR le Plan de Mise en Œuvre de la Convention de partenariat<sup>1</sup> qu'elle a signée le 8 septembre 2017 avec l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD). Cet Accord signé pour une période de 5 ans (2018-2022) a pour zone d'intervention prioritaire les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est. Les 5 axes d'intervention sur lesquels vont se reposer les actions et projets sont :

- i) la protection de l'environnement et la restauration des écosystèmes forestiers fragiles, y compris les mangroves ;
- ii) l'insertion socio-économique par la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole ;
- iii) l'éducation à la citoyenneté, l'intégration nationale, la promotion du volontariat, pour un développement durable et participatif ;
- iv) la vulgarisation de bonnes pratiques d'assainissement, d'hygiène par des actions d'information, de sensibilisation et de formation ;
- v) la mobilisation des partenaires et la mise en commun des apports étaient au centre des discussions

Par ailleurs, l'équipe d'ABIOGeT n'a pas manqué également de présenter ses 3 projets humanitaires approuvés par la Coordination Humanitaire sur la plateforme OCHA OPS One-line

A la fin des échanges, les deux Parties ont exprimé leurs intentions de travailler ensemble, et c'est suite à ces intentions que la mission dans le département de Meiganga a été effectuée.

Le présent rapport présente le déroulement de la mission, ponctuée par les rencontres avec les autorités administratives et municipales, les responsables de HCR et les différents partenaires, et enfin par une descente de prospection du site de reboisement.

**MISSION DE PROSPECTION D'INTERVENTION ABIOGET DANS LA RÉGION DE L'EST**

**Commune de Mbang**

**Du 8 au 9 décembre 2018**

**Intérêt pour l'intervention en faveur des Baka**



Une mission du Directeur Général d'ABIOGeT, pour une prospection d'intervention d'ABIOGeT dans la région de l'Est du Cameroun, dans la Commune de Mbang (Département de la Kadey), du 8 au 9 décembre 2018. Un intérêt pour mener des actions en faveur des Baka

# ANNEXES



## Annexe 1 : Les espèces agroforestières qui seront élevées en pépinières et plantées

	Nom scientifique (Famille)	Nom en Français	Principaux produits	Zones Agro-écologiques propices	Opportunités
1	<i>Anacardium occidentale</i> (Anacardiaceae)	Anacardier (Arbre, exotique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Noix de Cajou</li> <li>- Fruits comestibles</li> <li>- Bois de chauffage</li> <li>- Bois d'œuvre</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	L'Anacardier produit les Noix de Cajou très appréciés pour l'alimentation et sa valeur nutritive à travers le monde. La filière est presque inexistante au Cameroun. L'exploitation actuellement est artisanale. C'est un produit en pleine croissance, à promouvoir pour les marchés national et international. La Côte d'Ivoire est devenue depuis 2016 le premier pays producteur de noix de Cajou sur le plan mondial, alors l'écologie du Nord-Est de ce pays est similaire à celle des régions du Nord et de l'Adamaoua. Possibilité de lancer des petites, moyennes et grandes plantations agroforestières de Karité au Cameroun.
2	<i>Vitellaria Paradoxa</i> (Sapotaceae)	Karité (Arbre, indigène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Beurre de Karité</li> <li>- Fruits comestibles</li> <li>- Bois de chauffage</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	Le beurre de Karité est un produit connu mais moins promu au Cameroun. La Production est artisanale L'importance du beurre de Karité n'est plus à démontrer car il est vendu à partout à travers le monde. Possibilité de développer les petites, moyennes et grandes plantations de Karité, en agroforesterie. Besoin de renforcement des capacités des jeunes et des femmes producteurs du beurre de Karité sur la collecte, la transformation, la conservation, et sur la structuration. L'espèce est vulnérable et son bois est très apprécié. L'introduction du Karité dans les exploitations agricoles serait bien venue.
3	<i>Tamarindus indica</i> (Caesalpinaceae)	Tamarinier (Arbre, indigène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fruit comestibles (Tamarin)</li> <li>- Bois de chauffage</li> <li>- Bois d'œuvre</li> <li>- Jus de tamarin</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	Produit à promouvoir. Production artisanale au Cameroun. Pourtant bien connu localement pour son importance alimentaire (jus de tamarin) et ses vertus médicinales. Espèce vulnérable et très appréciée pour son bois. Possibilité de développer les vergers agroforestiers de tamarinier.
4	<i>Acacia albida</i> (Mimosaceae)	Cad/Faidherbia (Arbre, indigène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fertilisation des terres dégradées</li> <li>- Fourrage</li> <li>- Bois d'œuvre</li> <li>- Bois de chauffage</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	Le Faidherbia est très apprécié pour son rôle dans la l'amélioration de la fertilité des terres dégradées et la production du fourrage (à travers ses gousse). Son bois est aussi exploité par les artisans pour la fabrication de plusieurs outils (pirogues, mortiers, pilons, etc.). Une opération de régénération semi naturelle de Faidherbia serait très importante.
5	<i>Acacia senegal</i> (Mimosaceae)	Gommier (Arbuste, indigène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gomme arabique</li> <li>- Fertilisation des terres dégradées (amélioration des jachères)</li> </ul>	Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)	La production du gommier est artisanale au Cameroun. La Gomme arabique est bien connue sur le plan mondial depuis des décennies, pour son importance en cosmétique, en alimentation, textile, peinture, construction, etc., mais n'est pas très valorisé au Cameroun. A développer. Les pays comme le Mali, le Sénégal, le

	Nom scientifique (Famille)	Nom en Français	Principaux produits	Zones Agro-écologiques propices	Opportunités
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourrage</li> <li>- Haies vives</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>		Tchad, l'Égypte, le Soudan sont les grands pays producteurs de la gomme arabique. Possibilité de renforcer les capacités des collecteurs de la gomme arabique. L'arbre est aussi très utilisé pour diminuer le temps de jachères.
6	<i>Acacia nilotica</i> (Mimosaceae)	Gonakier ou Acacia du Nil (Arbuste, indigène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois de chauffe</li> <li>- Bois d'œuvre</li> <li>- Haie-vive</li> <li>- Ombrage</li> <li>- Pharmacopée</li> <li>- Protection des berges et rives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	Le gonakier est très utilisé pour son bois de chauffe et pour l'installation des haies vives. Il peut être bien utilisé pour la stabilisation des berges et rives des cours d'eau et aussi lutter contre l'érosion.
7	<i>Acacia polyacantha</i> (Mimosaceae)	Polyacantha (Arbre, indigène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois de chauffe</li> <li>- Bois d'œuvre</li> <li>- Ombrage</li> <li>- Pharmacopée</li> <li>- Haie-vive</li> <li>- Protection des berges et rives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	Comme le gonakier, le Polyacantha est très utilisé pour son bois de chauffage et pour installer les haies vives. Il peut être bien utilisé pour la stabilisation des berges et rives des cours d'eau et lutter contre l'érosion.
8	<i>Moringa oléifera</i> (Moringaceae)	Ben ailé (Arbuste, exotique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuilles utilisées comme légumes (sécurité alimentaire)</li> <li>- Graines comme compléments alimentaires</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> <li>- Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)</li> </ul>	Le Moringa est bien connu au Cameroun, mais son importance alimentaire et nutritionnelle reste encore à vulgariser. Actuellement la production des produits du Moringa est artisanale. A développer pour les marchés local, national et international. Besoin de renforcement des capacités des producteurs sur la culture, la production, la transformation, la conservation, et sur la structuration.
9	<i>Azadirachta indica</i> (Meliaceae)	Margousier (Arbre, exotique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Huile de Neem (insecticide naturel)</li> <li>- Bois de chauffage</li> <li>- Bois d'œuvre</li> <li>- Ombrage</li> <li>- Pharmacopée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> <li>- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)</li> </ul>	L'huile de Neem est très prisée pour ses vertus médicinales et aussi utilisée localement comme insecticide biologique. La production est artisanale au Cameroun. Besoin de renforcement des capacités des jeunes producteurs sur les techniques de collecte, de transformation et de commercialisation. Le Margousier serait très utiles au bord des exploitations agricoles comme brise-vents. Il produit un bon bois de feu.
10	<i>Cassia siamea</i> (Fabaceae)	Cassia du Siam (Arbre, exotique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fertilisation des terres dégradées</li> <li>- Bois de chauffage</li> <li>- Bois de chauffage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)</li> </ul>	Le Cassia du Siam est une légumineuse utilisée pour la restauration des sols et pour son bois de chauffage.

	Nom scientifique (Famille)	Nom en Français	Principaux produits	Zones Agro-écologiques propices	Opportunités
				- Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)	
11	<i>Balanites aegyptiaca</i> (Balanitaceae)	Savonnier ou Dattier du désert (Arbuste, indigène)	- Fruits, amandes et feuilles comestibles - Bois de chauffage	Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)	Les produits du Savonnier sont peu connus au Cameroun. Production artisanale, à promouvoir. Ses fruits et ses amandes sont consommés localement. A cause de la bonne qualité de son bois, l'espèce est très exploitée et devient de plus en plus vulnérable. Possibilité d'introduire le Balanites dans les exploitations agricoles.
12	<i>Vitex donania</i> (Verbenaceae)	Prunier noir (Arbre, indigène)	- Bois de chauffage - Bois d'œuvre - Fruits comestibles - Pharmacopée	- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1) - Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)	Le bois de Prunier noir est très apprécié dans la fabrication des outils artisanaux. Ses fruits sont très consommés. A cause de son exploitation pour son bois, l'espèce est vulnérable dans le grand nord. Elle peut être plantée aussi bien à l'intérieur des exploitations agricoles qu'en bordure comme brise vents.
13	<i>Parkia Biglobosa</i> (Mimosaceae)	Néré (Arbre, indigène)	- Fruits comestibles - Bois de chauffage - Bois d'œuvre - Pharmacopée	- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1) - Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)	Les fruits du Néré sont très appréciés pour la fabrication des épices (condiments) et aussi pour le Jus. Son bois est aussi très apprécié pour le chauffage et la fabrication des outils. L'introduction de du Néré serait très appréciée dans les paysages agroforestiers.
14	<i>Dyospiros mespilliformis</i> (Ebenaceae)	Ebène d'Afrique (Arbre, indigène)	- Fruits comestibles - Pharmacopée - Bois de chauffage - Bois d'œuvre - Ombrage - Pharmacopée	Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1)	L'Ebène d'Afrique est très apprécié pour la fabrication des outils artisanaux. Ses fruits sont très consommés. A cause de son exploitation pour son bois, l'espèce est vulnérable dans le grand nord. Elle peut être domestiquée et plantée aussi bien à l'intérieur des exploitations agricoles qu'en bordure pour briser les vents.
15	<i>Khaya Senegalensis</i> (Meliaceae)	Caïlcédrat (Arbre, indigène)	- Bois de chauffage - Bois d'œuvre - Pharmacopée (Huile de Caïlcédrat, écorces) - Ombrage - Protection des cours d'eau	- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1) - Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2)	Le bois, l'huile, les feuilles et l'écorce du Caïlcédrat sont très appréciés. A cause de son exploitation dans la partie septentrionale du Cameroun, les vieux sujets sont vulnérables et disparaissent au fil des temps. Il est important de l'introduire dans les exploitations agricoles.

	Nom scientifique (Famille)	Nom en Français	Principaux produits	Zones Agro-écologiques propices	Opportunités
16	<i>Tectona grandis</i> (Verbenaceae)	Teck (Arbre, exotique)	- Bois d'œuvre - Ombrage	- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1) - Zone agro écologique des hautes savanes guinéennes (Zone 2) - Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le teck présente un bois aux qualités multiples qui en font un produit très estimé de l'industrie de bois. C'est un bois mi-dur, qui se travaille facilement. La production du teck serait très appréciée par la méthode Taungya (agroforesterie) pour restaurer les paysages agroforestiers de l'Adamaoua, du Nord et de l'Ouest du Cameroun.
17	<i>Canarium schweinfurthii</i> (Burseraceae)	Élémier d'Afrique (Arbre, indigène)	Fruits et feuilles comestibles Bois Pharmacopée	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	<i>Canarium schweinfurthii</i> est un arbre à usages multiples. Les parties les plus utilisées sont les fruits, les feuilles, l'écorce et le bois. Les fruits se mangent comme ceux de <i>Dacryodes edulis</i> . La graine est oléagineuse et très consommée dans l'Ouest du Cameroun. La pulpe verdâtre est huileuse et comestible. Elle est consommée crue, après cuisson à l'eau chaude, ou grillée sous la cendre. Espèce à introduire dans les champs.
18	<i>Daniellia oliveri</i> (Fabacées)	Santan (Arbre, indigène)	- Bois d'œuvre - Bois de chauffage - Fourrage - Fertilisation des sols - Pharmacopée (écorces, gomme) - Ombrage	- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1) - Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 2)	La gomme et l'écorce de la tige, et dans une moindre mesure, les racines et les feuilles du Santan sont très utilisées en médecine traditionnelle. Parce que son bois est aussi très exploité, l'espèce est vulnérable dans le Nord du Cameroun. Son introduction dans le paysage agroforestier serait salutaire.
19	<i>Coffea arabica</i> (Rubiaceae)	Caféier d'Arabie (Arbuste, exotique)	Café	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le principal produit du Caféier d'Arabie est le Café, très connu et consommé à travers monde. Il est utilisé en culture intercalaire dans les exploitations agricoles.
20	<i>Dacryodes edulis</i> (Burseraceae)	Safoutier (Arbre, indigène)	- Prune ou Safou (fruit) - Pharmacopée	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le Safou est un fruit très prisé qui rentre dans l'alimentation. Sa teneur en huile varie de 47,4% à 61,1% selon les zones agro climatiques. C'est un produit encore sous-exploité au Cameroun. Besoin de renforcement des capacités des jeunes producteurs sur la production/domestication des plants, la conservation (séchage) des fruits, ainsi que sur la transformation des fruits.
21	<i>Prunus africana</i> (Rosaceae)	Prunier d'Afrique (Pygeum, indigène)	Pharmacopée (Écorce) utilisé comme plante médicinale contre	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	L'écorce du Prunier d'Afrique est commercialisée en Europe sous les noms de Tadenan ou de Mylan Medical . Cette exploitation rend l'espèce est très vulnérable, voir menacée. L'introduction du

	Nom scientifique (Famille)	Nom en Français	Principaux produits	Zones Agro-écologiques propices	Opportunités
			l'hypertrophie bénigne de la prostate (HBP)		Prunier d'Afrique serait très appréciée dans les paysages agroforestiers de l'Ouest.
22	<i>Irvingia gabonensis</i> (Irvingiaceae)	Manguier sauvage (Arbre, indigène)	Fruits et noix comestibles	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	La production est artisanale. Ce sont ses Fruits, graines, amandes et épices qui sont utilisés pour les consommateurs. Les amandes « sans ceintures» sont beaucoup préférées par les consommateurs. Sur le plan médicinal, l'écorce de l'arbre est utilisée en pharmacopée traditionnelle dans le traitement de la hernie, la diarrhée et la fièvre jaune. L'introduction de cette espèce serait salubre dans les exploitations agricoles. Besoin de renforcement des capacités des jeunes producteurs sur les techniques de concassage, séchage et de production de la pâte.
23	<i>Podocarpus Mannii</i> (Podocarpaceae)	Bois jaune ou Pin fougère africain (Arbre, indigène)	- Bois d'œuvre - Pharmacopée (écorce, graine, huile, etc.)	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le bois est souvent commercialisé sous les noms de "podo" ou "bois jaune", et très apprécié pour la construction. Il est aussi utilisé pour les mâts et les planches, les poteaux, les lambris, le mobilier, les boîtes, les placages et le contreplaqué. Il convient pour la construction, les revêtements de sol, la menuiserie. La graine mûre est comestible mais résineuse. L'écorce et les graines sont utilisées en médecine traditionnelle. L'écorce a été utilisée pour le tannage. <i>Afrocarpus falcatus</i> est planté comme arbre d'ornement et d'alignement ; il sert parfois de plante en pot et d'arbre de Noël et est très utile pour la protection des sols contre l'érosion par l'eau. On le planter aussi comme brise-vent.
24	<i>Entandrophragma candollei</i> (Meliaceae)	Atom Assié (Arbre, indigène)	- Pharmacopée (écorce) - Bois d'œuvre	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	L'écorce est utilisée en application externe pour ses propriétés calmantes, contre la fièvre et la douleur, et la sève de ses racines contre les morsures ou les piqûres venimeuses. Son bois est aussi très exploité dans l'industrie de bois d'œuvre. La plantation de Kossipo par la méthode Taungya est encouragée.
25	<i>Eucalyptus saligna</i> (Myrtaceae)	Gommier bleu de Sydney (Arbre, exotique)	- Bois d'œuvre (poteau) - Bois de feu - Pharmacopée	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le bois de Saligna est lourd (environ 850 kg/m <sup>3</sup> ), assez dur, grossier, même texturé et raisonnablement facile à travailler. Il est utilisé pour la construction générale de bâtiments, de lambris et la construction de bateaux, et est très prisé pour les revêtements de sol et les meubles en raison de sa riche couleur miel foncé. Le Saligna peut être planté par la méthode Taungya.
26	<i>Eucalyptus grandis</i> (Myrtaceae)	Gommier rose (Arbre) (Arbre, exotique)	- Bois d'œuvre (poteau) - Bois de feu - Pharmacopée	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le bois de Grandis est très apprécié par l'industrie de bois. Le Saligna peut être planté par la méthode Taungya.

	Nom scientifique (Famille)	Nom en Français	Principaux produits	Zones Agro-écologiques propices	Opportunités
27	<i>Persea americana</i> (Lauraceae)	Avocatier (Arbre, exotique)	- Fruit (Avocat) - Huile d'avocat - Pharmacopée	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	L'avocat est un fruit très connu et consommé à travers le monde. Sa multiplication est bien maîtrisée. L'arbre est planté dans les exploitations agricoles.
28	<i>Cordia milleni</i> (Boraginaceae)	Cordia d'Afrique ou ebais (Arbre) (Arbre, indigène)	- Bois d'œuvre - Bois de feu - Pharmacopée	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Le bois de Cordia d'Afrique est généralement utilisé en construction, en menuiserie, pour les boiseries intérieures, les lambris, les meubles, les instruments de musique comme les tambours, les boîtes, les jouets, les ustensiles, les manches d'outil, les bardeaux, les pirogues et la sculpture. Il est également utilisé comme bois de feu. Au Cameroun, on découpe de grands morceaux d'écorce du tronc pour faire des murs et des cloisons dans les huttes. Son utilisation dans la pharmacopée est bien connue. A promouvoir par la méthode Taungya.
29	<i>Cola anomala</i> (Malvaceae)	Kola bamiléké (Arbre, indigène)	Noix comestible	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Leurs graines riches en alcaloïdes, stimulants nerveux et musculaires, font l'objet de transactions commerciales importantes dans presque tous les pays d'Afrique tropicale. Elles donnent une sensation d'augmentation d'énergie et de vigueur chez les consommateurs, dissipent la somnolence et la faim.
30	<i>Cola acuminata</i> (Malvaceae)	Faux colatier ou Cola mâle (Arbre, indigène)	- Graines (ou noix de cola) - Écorce	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Les feuilles, les fruits et les racines sont utilisés comme tonique ou contre la dysenterie, la diarrhée. La noix de kola est réputée aphrodisiaque
31	<i>Mangifera indica</i> (Anacardiaceae)	Manguier (Arbre, exotique)	Fruit (Mangue)	- Zone agro écologique soudano-sahélienne (Zone 1) - Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 2) - Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	La mangue très connue universellement, est un fruit qui participe à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Le manguier est cultivé comme arbre isolé ou en vergers homogènes plus denses. En raison de son fort développement, il est rare que les densités de plantation soient supérieures à 200 pieds/ha. Au Cameroun, le manguier est cultivé dans toutes les zones agro écologiques, et dans la plupart des cas, en agroforesterie.
32	<i>Ricinodendron heudelotii</i> (Euphorbiaceae)	Njansang (Arbre, indigène)	Graines comestibles	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Graines communément appelées Njansang, très apprécié comme épice. L'arbre est généralement planté est pour fournir l'ombre, souvent pour le cacao, le café ou des bananes. A promouvoir par la méthode Taungya.
33	<i>Calliandra calothyrsus</i> (Fabaceae)	Calliandra (Arbuste, exotique)	- Fourrage - Amélioration des sols - Bois de chauffage Graines comestibles	Zone agro écologique des hauts plateaux (Zone 3)	Très utilisé pour le fourrage et pour l'amélioration de la fertilité du sol, le Calliandra se multiplie par graines. Il pousse sur tous les types de sols et est bien adapté aux sols acides de faible fertilité. Peut être utilisé pour améliorer les jachères.

## Annexe 2: Chronogramme annuel de production des plants en pépinières et de plantations

Activités	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Négocier des ententes avec les municipalités pour la mise à disposition de terrain pour les pépinières	ANO	ANO										
Identifier et choisir les sites d'installation des pépinières	ANO	ANO										
Engager le processus de recrutement des jeunes pépiniéristes et recrutement effectif		ANO	ANO									
Organiser les ateliers de formation des jeunes pépiniéristes sur la production des plants et la gestion d'une pépinière			ANO	ANO								
Identifier et sélectionner le matériel (pot, clôture, bois, ombrières, etc.) et les intrants (semences etc.) nécessaires à la production de plants forestiers et fruitiers avec les communautés et selon les régions		ANO	ANO									
Acheter le matériel et les intrants nécessaires à la production de plants forestiers et fruitiers			ANO	ANO								
Aménager les pépinières dans les 3 éco zones (Puits, clôture, préparation des planches)				ANO	ANO							
*Produire des plants agroforestiers en pépinière dans les trois zones agro-écologiques				ANO	ANO	ANO	ANO	ANO	ANO	ANO	ANO	ANO
Encadrer et accompagner les agriculteurs dans la plantation d'arbres et le suivi des plantations	AO						O	O	ANO	ANO	ANO	AO

Régions concernées : N : Nord; O : Ouest ; ANO : Adamaoua-Nord-Ouest; AO : Adamaoua-Ouest

- Pour la première année (Dec 2018-Octobre 2019), les plants à utiliser pour les plantations devront être achetés à partir des pépinières existantes dans chacune des zones agroécologiques ciblées par le projet, car le début du projet est postérieur à la période de fructification pour la plupart des espèces agroforestières sélectionnées.
- Parallèlement, on doit donc envisager la collecte des fruits pour la production des plants à utiliser ;